

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 JUILLET 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 53

Le Maire certifie avoir fait
afficher aujourd'hui à la porte de
la Mairie le compte rendu
sommaire de la séance du Conseil
Municipal du 18 juillet 2018 et
qu'il a été fait ... observation.

Le 25 juillet 2018,



L'an deux mille dix huit le dix-huit juillet à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

PRESENTS : M. BESCHIZZA – Mme MAROUN (sortie lors du vote des délibérations n°12 et 23 à 27) – MM. CANNAROZZO – CHAUSSAT – Mme FOUQUE (sortie lors du vote de la délibération n°38) – M. PACHOUD (sorti lors du vote des délibérations 23 à 27) – Mme BELMOUDEN (sortie lors du vote de la délibération n°17) – M. FLEURY – Mme SAGO (sortie lors du vote des délibérations n°22 – 37 et 38) – M. CAHENZLI – Mmes PINHEIRO (sortie lors du vote des délibérations n°12 – 13 et 14) – MONTEBAULT – ISIK – M. MARQUES (sorti lors du vote de la délibération n°20) – Mme LANCHAS-VICENTE – M. SANOGO – Mmes BARTHELEMY – NICOT – DELMONT-KOROPOULIS – MM. LECAREUX – RAMADIER – Mme MOREAU (sortie lors du vote de la délibération n°20) – MM. CORREIA – MICHEL – Mme RADE (sortie lors du vote des délibérations n°17 et 20) – MM. LORENZO – ATTIORI – Mmes GIMENEZ – MISSOUR – M. TELLIER – Mme SADKI – Mlle LABBAS (sortie lors du vote des délibérations n°13 à 15 – 17 – 23 à 27 et vœu n°2) – Mme QUERUEL – MM. HERNANDEZ – GOLDBERG – CHALLIER – LAOUEDJ (parti à 23h59, avant le vote du vœu n°1) – Mme BEZZAOUYA (sortie lors du vote des délibérations n°23 à 27 et 30) – MM. GIAMI (arrivé à 20h13 avant le vote de la délibération n°4 - sorti lors du vote des délibérations n°13 – 14 et 17) – AYYADI (arrivé à 20h13 avant le vote de la délibération n°4) – Mlle ABDELLAOUI (arrivée à 20h17 avant le vote de la délibération n°4 sortie lors du vote des délibérations n°13 et 14) – Mme FOUGERAY (arrivée à 20h13 avant le vote de la délibération n°4 - sortie lors du vote de la délibération n°22).

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

MANDANTS

Mme LAGARDE
Mme RODRIGUES
M. PALLUD
M. EL KOURADI
M. MORIN
M. BEZZAOUYA
Mme MARQUETON
Mme DRODE
M. MOZER
M. LAOUEDJ

MANDATAIRES

M. CHAUSSAT
Mme RADE
M. CAHENZLI
M. LECAREUX
Mme PINHEIRO
Mme MOREAU
M. LORENZO
Mme GIMENEZ
M. ATTIORI
M. CHALLIER (à partir de 23h59)

ABSENTS :

M. SEGURA – Mme DEMONCEAUX

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme SAGO a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOPTE

à l'unanimité, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du
7 mars 2018.

PREND ACTE de la prise en considération par le Conseil de Territoire d'un projet d'aménagement sur le secteur du Centre-Gare (*délibération n°37*),

par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :

AUTORISE le Maire, à signer :

- l'avenant N°6 avec la Société URBIS PARK SERVICES relatif à la prolongation de la convention d'exploitation des parcs de stationnement régionaux et du stationnement payant sur voirie jusqu'au 31 octobre 2018 (*délibération n°1*),
- la convention de partenariat entre GRDF et la Ville pour la promotion du gaz naturel (*délibération n°3*),
- les conventions d'objectifs et de financement Prestation de Service Unique avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis, au bénéfice des établissements d'accueil de jeunes enfants de la Ville, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020 (*délibération n°6*),
- la convention de groupement de commandes entre la Ville et le CCAS d'Aulnay (*délibération n°9*),
- l'avenant N°7 avec la Société CORIANCE concernant la convention de concession du service public de production et de distribution de chaleur du réseau du Gros Saule (*délibération n°10*),
- la convention de partenariat avec la Société du Grand Paris (SGP) relative à l'organisation d'une exposition, à titre gratuit, à la mairie annexe du Galion (*délibération n°21*),
- la convention tripartite de subventionnement entre la Ville, l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol et SEQUANO Aménagement concernant la concession d'aménagement « Les Chemins de Mitry Princet » (*délibération n°35*),

SOLLICITE une subvention auprès de la Métropole du Grand Paris (MGP), dans le cadre du Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM), pour la réalisation du doublement de la voie nord/sud du pont de la Croix Blanche et le réaménagement du carrefour à feux situé au Sud du pont en un rondpoint à double voie annulaire (*délibération n°2*),

une subvention de fonctionnement auprès de la DRAC D'ILE-DE-FRANCE au profit du Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental (*délibération n°8*),

DONNE son accord pour que la Ville soit intégrée dans le périmètre d'étude pour la mise à disposition, l'entretien-maintenance et l'exploitation d'un service public de Vélos à Assistance Electrique en Longue Durée (VAELD), par ILE-DE-FRANCE MOBILITES (*délibération n°4*),

- DECIDE** la mise à la réforme et la mise en vente d'engins de terrassement de manutention (*délibération n°5*),
- le versement de subventions sur projet culturel aux associations locales, au titre de l'année 2018 (*délibération n°7*),
- des modalités de collaboration entre la Ville et l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol sur :
- la définition des objectifs poursuivis et la conduite de la concertation préalable, dans le cadre du projet d'aménagement du site PSA (*délibération n°34*),
 - le lancement de la procédure préalable à la déclaration d'utilité publique et de la procédure d'enquête parcellaire, dans le cadre du projet d'aménagement « Les Chemins de Mitry Princet » (*délibération n°36*),
- la désignation d'un architecte du patrimoine pour l'élaboration d'une étude de diagnostic préalable à la restauration du presbytère de l'église Saint Sulpice et **SOLLICITE** des subventions auprès de la DRAC ILE-DE-FRANCE, la Région Ile-de-France, le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis et d'autres partenaires potentiels, dans le cadre de ce projet (*délibération n°39*),
- APPROUVE** le transfert de propriété de la cuisine centrale à la Ville, suite à la fin du Bail Emphytéotique Administratif (*délibération n°12*),
- la modification du tableau des effectifs du personnel communal (*délibération n°15*),
- le projet de la Ville dans le cadre de sa participation à l'appel à manifestation d'intérêt « Centres Villes Vivants » de la Métropole du Grand Paris (*délibération n°19*),
- le transfert dans le domaine privé communal d'une partie du terrain sis 68 boulevard Charles Floquet (*délibération n°28*),
- l'engagement de la procédure de déclaration de parcelle en état d'abandon manifeste pour la parcelle située au 28 rue Camille Pelletan (*délibération n°29*),
- l'acquisition du sol de voie de l'allée de Gascogne et de son délaissé (*délibération n°31*),
- ACCORDE** la garantie de la Ville à la Société Logement Francilien concernant les emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) concernant la réhabilitation et la résidentialisation de la résidence Vent d'Autan Sud (*délibération n°16*),
- une remise gracieuse au profit de la SARL NOUR concernant leurs dettes locatives (*délibération n°17*),
- EMET** un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale et de permis de construire concernant le centre d'exploitation des lignes 16 et 17 du Grand Paris (*délibération n°20*),
- ADOPTE** la dénomination de la portion de sente dévolée et classée dans le domaine public communal de la Ville : « la sente des pailleux » (*délibération n°40*),

par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :

AUTORISE

le Maire, à signer :

- le contrat de concession avec la Société ESPACEO, sous forme d'une délégation de service public, concernant la réalisation de travaux permettant la construction d'un nouveau centre aquatique (*délibération n°11*),
- la convention de commodat entre la Ville et l'Association Culture Portugaise pour la mise à disposition d'une propriété communale sise 2 rue Ordener (*délibération n°33*),
- **après un refus à la majorité de procéder à un vote par appel nominal**, le bail emphytéotique au profit de l'Association Education Pour Tous concernant une partie de l'ensemble immobilier Bougainville sis 6 rue Baily de Suffren (*délibération n°38*),

ADOPTE

le cadre relatif au Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) - (*délibération n°13*),

la mise en place d'une part IFSE « Régie », dans le cadre du RIFSEEP (*délibération n°14*),

A DONNÉ

délégation du Conseil Municipal au Maire d'une partie des délégations d'attributions prévues par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (*délibération n°18*),

APPROUVE

la recapitalisation de la Société d'Economie Mixte Aulnay Développement (SEMAD) - (*délibération n°22*),

la désaffectation et le déclassement des propriétés communales suivantes :

- 4 boulevard Lelièvre (*délibération n°23*),
- 50 et 52 avenue Dumont (*délibération n°24*),

la cession des biens suivants :

- 70 rue Legendre (*délibération n°25*),
- 76 avenue de la Croix Blanche (*délibération n°26*),
- 50 et 52 avenue Dumont (*délibération n°27*),

l'échange entre la propriété communale sise 10 avenue du 14 juillet et la propriété sise 7 rue Roger Lemaire (*délibération n°30*),

la désaffectation, le déclassement anticipé du domaine public, et la cession de la propriété communale sise rue Claude Bernard (*délibération n°32*),

LE CONSEIL MUNICIPAL,

REJETTE

à la majorité, le vœu n°1 portant sur l'avenir de l'hôpital Jean Verdier et le vœu n°2 concernant la privatisation du groupe ADP.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND

connaissance :

des décisions n°1867 à 1909 inclus concernant :

- la signature des marchés concernant :
 - la réalisation d'un parking souterrain et des aménagements nécessaires place Abrioux (Société BOUYGUES ILE-DE-FRANCE SAS OUVRAGES PUBLICS),
 - les travaux relatifs à l'extension de la Police Municipale et la création de la salle de supervision urbaine et des locaux associés (Lot N°6 : Société KONE),
 - les prestations de diffusion du Nouveau Cap concernant les manifestations suivantes :
 - le concert de Kamel EL HARRACHI, le 14 avril 2018 (SARL SONOTEK),
 - le concert de DISIZ LA PESTE, le 7 avril 2018 (Société YUMA PRODUCTIONS),
 - la représentation de ROD TAYLOR, le 27 octobre 2018 (Association PBL 31),
 - le spectacle d'Ahmed SYLLA, les 5 et 6 mai 2018 (Société ROBIN PRODUCTIONS),
 - le concert de SEKOUBA BAMBINO, le 28 avril 2018 (Société SAFOUL PRODUCTIONS),
 - la représentation de LENNI KIM, le 3 novembre, incluant une résidence de filage du 30 octobre au 2 novembre 2018 (Société CHEYENNE PRODUCTIONS),
 - l'animation d'un atelier théâtre, du 15 février au 26 avril 2018 (Compagnie THEATRE COMPAGNIE),
 - la maintenance des ascenseurs, des élévateurs pour personnes à mobilité réduite, des monte-charges, des portes et des portails automatiques dans les bâtiments de la Ville, au titre de l'année 2018 et reconductible jusqu'en 2021 (Société SCHINDLER),
 - l'organisation de séjours vacances au profit des aulnaysiens âgés de 6 à 7 ans révolus pour les vacances scolaires de la zone C, au titre de l'année 2017 reconductible jusqu'en 2020 (Divers lots),
 - la distribution des publications municipales de juin 2018 à juillet 2018 (Lots N°1 et 2 : Société ISA PLUS),
 - la réalisation d'une étude programmatique du parc Robert Ballanger pour renforcer son attractivité et sa fréquentation en apportant de nouveaux usages à destination des habitants (Société PATRIMOINE ET PAYSAGE),
 - la location de motifs d'illumination, au titre des années 2018/2019 et reconductible jusqu'en 2021/2022 (Société ERGELEC SERVICE),

- l'organisation d'un spectacle interactif et festif africain, le mercredi 25 avril 2018, dans le cadre de la Journée Citoyenne City Raid (Association MUSIKA DANSE),
- l'abonnement à l'offre de support complémentaire et l'acquisition d'un lot de coupons pour le logiciel Business Objects (Société DECIVISION),
- la reprise de jouissance par la Commune du bail en cours relatif à l'acquisition d'un bien immobilier à usage de commerce et d'habitation sis 4 avenue Dumont (Société AMPLIFON),
- les contrats et avenants de location de logements dépendant du patrimoine communal,
- la mise à disposition d'un local sis 4 rue Lelièvre au profit de l'Association PARTAGE ET SOLIDARITE,
- l'organisation par le Réseau des Bibliothèques des manifestations suivantes, dans le cadre :
 - du Festival Les Futuriales 2018, la conférence « Les Projets de Voyages Habités » (Association PLANETE MARS),
 - du Salon Croque Livres 2018 :
 - la journée de rencontres et la séance de signatures dédicaces (Agnès CHAUMIE, auteure),
 - la représentation du spectacle « Scarlett » (Société SMARTFR LA NOUVELLE AVENTURE),
 - le spectacle « Même Pas Vrai », les 4 et 5 mai 2018 (Société FACE CACHEE),
- la déclaration des tarifs des spectacles et des stages organisés au second trimestre 2018 au Nouveau Cap,
- le nouveau bail relatif au local commercial sis 6 rue Jules Princet (SCI ASYA) ainsi que la sous-location dudit local au profit de la Société MAISON.COM,
- la maintenance du groupe d'eau glacée situé dans les locaux de la Cuisine Centrale (Société LE FROID FRANCILIEN),
- la location d'un bungalow pour le relogement de l'antenne Jeunesse de Balagny pendant la durée des travaux de l'équipement multifonctionnel (Société LOXAM MODULE),
- l'achat d'un adaptateur réseau Courant Porteur en Ligne (CPL) pour le réseau des écoles (Société LDLC-PRO),
- la mise à disposition d'interprètes en Langues des Signes (LSF) pour assurer des vacations d'interprétariat (ARIS ILE-DE-FRANCE),
- la mise en place d'une journée citoyenne « Jeunes et Policiers », le mercredi 26 septembre 2018 au complexe sportif Moulin Neuf (PROX AVENTURE),
- la mise à disposition, à titre précaire et temporaire, d'un terrain nu appartenant au patrimoine communal sis 76 avenue de la Croix Blanche au profit de la SARL HSM2 DECORATION,
- l'organisation par l'Ecole d'Art Claude Monet de l'exposition « IDOLES », du 4 au 23 juin 2018 au Conservatoire à Rayonnement

Départemental et, du 25 juin au 20 juillet 2018 au Nouveau Cap (M. Gérard BOUSQUET, photographe),

- la mise en place d'un poste de secours, lors de l'organisation de la Fête du Livre 2018 (PROTECTION CIVILE PARIS SEINE),
- l'institution d'une régie de recettes temporaire à la Direction des Sports, du 7 juillet au 26 août 2018,
- l'institution de sous-régies de recettes temporaires :
 - au parc nautique urbain sur le Canal de l'Ourcq, du 7 au 20 juillet 2018,
 - à la Ferme du Vieux Pays, du 13 au 26 août 2018,
 - au parc Robert Ballanger, du 21 juillet au 5 août 2018.

Lors de la séance du Conseil Municipal, une suspension de séance a été observée de 22h35 à 22h40.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le jeudi 19 juillet 2018 à 1h00.



Grano BESCHIZZA